

Ref: CA2015/182

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MAI 2015

DELIBERATION PORTANT APPROBATION DE DEROGATION EXCEPTIONNELLE
AU CADRE FIXE POUR LE RENOUELEMENT DES ACTES D'ENGAGEMENT
DES CONTRACTUELS ENSEIGNANTS

➡ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 29 mai 2015 réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

➤ **approuve la dérogation exceptionnelle au cadre fixé en matière de renouvellement des actes d'engagement des contractuels enseignants pour permettre l'octroi d'une 3^{ème} année de contrat de travail à deux formateurs en langues recrutés par l'Université Bordeaux Montaigne.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 29 mai 2015.

Nombre de membres présents	12
Nombre de membres représentés	10
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	22
Nombre de votes pour	22
Nombre de votes contre	0



Le Président,


Jean-Paul JOURDAN.

Publié le : 24 JUL. 2015

Transmis au Recteur Chancelier des Universités de Bordeaux le:

23 JUL. 2015